

## A REFUSE SON SOUTIEN A UNE INTERVENTION FRANÇAISE



11 juin, un homme soupçonné d'être tutsi et d'appartenir au FPR est lynché par la foule.

## une mission contestée

Zaire dans l'attente de la décision de l'ONU, risque d'aboutir au partage le tirant de son isolement, au régime du président Mobutu.

manifestation antifrançaise a mobilisé l'opposition et un journaliste français y a été pris à partie. Du fait de la tension, près de 600 expatriés français ont, d'ores et déjà, quitté le pays.

Une hostilité similaire risque d'entraver l'opération française dans l'est du Zaïre. Cette région, totalement délaissée par le pouvoir central, est non seulement largement acquise à l'opposition radicale qui vient d'appeler à la «résistance contre la recolonisation par la France», mais elle est aussi habitée, au nord, par des centaines de milliers de Banyarwanda (littéralement: les «gens du Rwanda»), la seconde génération de l'immigration. Ceux-ci, difficilement tolérés, risquent de prendre parti pour ou contre l'opération. Preuve qu'il s'agit d'un danger réel: dès hier, selon nos informations, la garde civile zairoise sous le commandement du général Baramoto a procédé à Goma à des rafles antitutsies. Motif invoqué: la

«préparation» de l'opération humanitaire de la France...

Quel est le prix politique du soutien logistique accordé par le Zaïre? Il est énorme, à considérer que le président du Zaïre, le maréchal Mobutu, est officiellement toujours interdit de séjour en France. Il y a deux ans seulement, le chef de l'Etat zairois affirmait publiquement que «certains à Paris» voulaient sa «tête». A l'époque, il se trompait à peine. En 1991, dans le cadre d'une opération d'évacuation de Français, Paris avait en effet envisagé de le faire «débarquer» dans le même mouvement. Or, à présent, le maréchal-Président se voit remis en selle. Le chef de l'Etat zairois peut négocier, en contrepartie de son soutien, la reprise de la coopération militaire et civile interrompue, en guise de mise en quarantaine du régime, il y a trois ans.

A quel accueil les troupes françaises doivent-elles s'attendre au Rwanda?

De façon embarrassante, il a toutes les chances d'être triomphal dans la «zone gouvernementale», où les auteurs du génocide (militaires, miliciens et comités d'autodéfense hutus) considèrent la France comme «puissance alliée» venant à leur secours contre les forces rebelles. C'est, en tout cas, l'expérience de tous les journalistes français ayant séjourné dans cette zone: brandissant leurs armes, les miliciens aux barreaux routiers les ont acclamés comme «amis», à la grande différence des Belges...

Du côté des rebelles, de façon symétrique, les sentiments sont hostiles. «On ne vous a pas encore présenté un cadavre français, mais ça ne saurait tarder», a promis hier un officier du FPR à un journaliste de l'agence Reuters. Cependant, les troupes françaises n'envisagent pas de pénétrer dans la zone - les deux tiers du pays - contrô-

## Les raisons d'un revirement français

Si le principe de l'intervention est acquis, l'accord n'est pas total entre le Quai d'Orsay, Matignon et l'Elysée.

Le projet d'intervention française au Rwanda soulève bien des questions. Dont une particulièrement troublante: comment la France, qui s'était empressée de retirer le contingent envoyé sur place dès qu'il a eu fini de procéder à l'évacuation de plus d'un millier d'Occidentaux, a-t-elle changé de politique?

Deux déclarations d'Alain Juppé illustrent cette évolution. La première remonte au 11 mai, c'est-à-dire un bon mois après le début du génocide rwandais. Le ministre français des Affaires étrangères «planche» à Washington devant un parterre d'experts réunis à l'université John Hopkins. Interpellé à propos de la passivité de la France dans le drame du Rwanda, il répond notamment: «C'est vrai qu'on nous reproche de ne pas avoir débarqué en force pour nous interposer entre les combattants. Je voudrais dire quelque chose qui va sans doute vous choquer profondément. Je ne crois pas que la communauté internationale puisse aller faire la police partout sur la planète et envoyer, partout où les gens se battent, des forces d'interposition.» La deuxième déclaration d'Alain Juppé est extraite du «point de vue» qu'il a publié dans *Libération* du 16 juin pour annoncer le projet français d'intervention. «La communauté internationale, écrit-il, a fait preuve d'une passivité coupable (...). C'est un véritable devoir d'intervention que nous avons au Rwanda. Il n'est plus temps de déplorer les massacres les bras croisés mais de prendre des initiatives.»

Que s'est-il passé entre ces deux dates, outre la poursuite des massacres au Rwanda et l'avancée des «rebelles» rwandais, en majorité tutsis, du Front patriotique (FPR)? Peu de choses, sinon l'émotion des Français et de quelques ministres - dont Alain Lamassoure - devant le drame. Le temps écoulé, fait-on cependant remarquer dans l'entourage d'Alain Juppé, a permis à la France de «soldier son passif» au Rwanda, autrement dit de faire un peu oublier ses responsabilités dans le soutien apporté au régime du président assassiné Juvénal Habyarimana, malgré des massacres antérieurs de Tutsis et malgré son manque d'empressement à appliquer les accords pluralistes d'Arusha. Le moment, ajoute-t-on, était venu d'agir et de prouver que la France a encore une politique africaine. D'où un communiqué du Quai d'Orsay, publié le 11 juin, mais passé relativement inaperçu du fait des élections européennes. Après avoir condamné de nouveaux massacres intervenus à Kigali, ce texte réclamait, à la veille du sommet de l'OUA à Tunis, que «les pays de la région exercent toutes les pressions pour obtenir l'arrêt immédiat des combats» et faisait part de la disposition de la France à équiper la Minuar, la force d'interposition dont l'ONU venait de décider l'augmentation des effectifs. «Si les combats et les exactions se poursuivent, la France considère que la communauté interna-

tionale devra prendre de nouvelles initiatives afin qu'un cessez-le-feu intervienne dans les plus brefs délais», concluait ce texte.

Dès le mardi 14 juin, au cours d'une réunion interministérielle à Matignon, le principe d'une intervention française est retenu, malgré le manque d'enthousiasme du ministre de la Défense François Léotard. Il sera confirmé le lendemain à l'Elysée, au cours d'un conseil restreint, mais on écartera l'idée d'une participation française à la Minuar, dont les renforts ne seront pas envoyés au Rwanda avant deux ou trois mois, pour cause notamment de déficiences logistiques. Le temps presse et pas question de s'engager dans une opération de longue durée, surtout «sous un commandement international ignorant tout du terrain». L'idée est d'agir rapidement, sous commandement français mais avec le feu vert de l'ONU, en attendant l'arrivée du gros des cinq mille hommes de la Minuar. C'est dans ce contexte qu'intervient, en marge du sommet de l'OUA de Tunis et conformément aux souhaits français, un cessez-le-feu plus symbolique que réel entre combattants rwandais.

François Mitterrand, qui n'avait guère apprécié le retrait précipité du contingent français chargé d'évacuer les Occidentaux de Kigali, approuve sans réserve toute l'opération. Edouard Balladur approuve lui aussi mais s'inquiète de la présence d'autres pays aux côtés de la France. Le 21 juin, seul le Sénégal avait confirmé son engagement. L'Italie, impressionnée par les menaces du FPR, paraissait devoir déclarer provisoirement forfait malgré une conversation téléphonique, mardi, entre Edouard Balladur et Silvio Berlusconi. Quant au contingent zairois proposé par Mobutu, il a été jugé trop compromettant pour être accepté.

Ces difficultés, estime-t-on chez les plus résolus, devraient s'estomper après le vote du Conseil de sécurité. On compte beaucoup sur ce mandat international pour désarmer l'hostilité du FPR à l'opération française. «Peut-être pas dans l'immédiat, mais après quelques jours de présence française, lorsque le FPR se rendra compte de la vraie nature de l'intervention française.» En attendant la suite des événements, le Premier ministre a clairement manifesté hier ses préoccupations en insistant, devant le groupe RPR, sur les restrictions qu'il avait imposées à l'intervention française: feu vert de l'ONU, durée limitée à «quelques semaines», accord d'autres pays mais aussi positionnement des troupes au Zaïre et interdiction d'opérations «en profondeur» à l'intérieur du Rwanda.

A y regarder de plus près, on décèle plus que des nuances sous une façade d'unanimité: la résolution d'un Alain Juppé et d'un François Mitterrand est nettement tempérée par les prudences du trio Edouard Balladur, François Léotard, Michel Roussin.

Jacques AMALRIC